

<i>Nombre de membres élus au Bureau :</i> 47	<i>Membres en fonction :</i> 46	<i>Membres présents :</i> 39	<i>Absent(s) excusé(s) :</i> 5	<i>Absent(s) :</i> 2	<i>Pouvoir(s) :</i> 1
---	---------------------------------	------------------------------	--------------------------------	----------------------	--------------------------

Date de convocation : 22 novembre 2016

Vote(s) pour : 26

Vote(s) contre : 14

Abstention(s) : 0

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU

Séance du Lundi 28 novembre 2016,

Sous la présidence de Monsieur Jean-Luc BOHL, Président de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, Maire de Montigny-lès-Metz.

Secrétaire de séance : Hélène KISSEL.

Point n°2016-11-28-BD-28.2 :

Rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole : Désignation des membres du Conseil d'Administration.

Rapporteur : Monsieur François GROSDIDIER

Le Bureau,

Les Commissions entendues,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la Loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové dite Loi ALUR,

VU le Code de la Construction et de l'Habitation et notamment ses articles R. 421-4 à R. 421-8,

VU la délibération du Conseil de Communauté du 28 avril 2014 portant délégation du Conseil au Bureau,

VU la délibération du Conseil de Communauté en date du 24 février 2003 portant définition de l'intérêt communautaire en matière d'Equilibre Social de l'Habitat,

VU le Programme Local de l'Habitat 2011-2017 de Metz Métropole et notamment son titre II "*Répartir l'offre sociale et garantir la mixité*",

VU la délibération du Conseil de Communauté du 26 septembre 2016 visant le rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole,

CONSIDERANT le rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à Metz Métropole au 1^{er} janvier 2017,

DECIDE de fixer l'effectif du Conseil d'Administration de l'OPH de Montigny-lès-Metz à 23 membres ayant voix délibérante,

DESIGNE les membres du Conseil d'Administration comme suit :

Membres désignés par Metz Métropole :

- Lucien VETSCH (Adjoint au Maire de Montigny-lès-Metz)
- Michel BEGUINOT (Adjoint au Maire de Montigny-lès-Metz)
- Edith FENEON (Adjoint au Maire de Montigny-lès-Metz)
- Odile JACOB-VARLET (Adjointe au Maire de Marly)
- Marie-Françoise MATHIEU (Adjointe au Maire de Montigny-lès-Metz)
- François GROSDIDIER (Sénateur-Maire de Woippy)

Personnalités qualifiées désignées par Metz Métropole :

- Barbara HARO (Crédit Mutuel)
- Catherine BASSOT (Adjointe au Maire de Scy-Chazelles)
- Léonid LOMAN (Architecte retraité)

- Salvatore TABONE (Conseiller Municipal Délégué de Montigny-lès-Metz)
- Bernard TREUVELOT (Caisse d'Epargne)

Personnalités qualifiées en qualité d'élu local d'une autre collectivité :

- Peggy RASQUIN (Adjointe au Maire de Courcelles-Chaussy)
- Joël VUILLAUME (Adjoint au Maire de Fèves)

Membre représentant les associations dont l'un des objets est l'insertion ou le logement des personnes défavorisées :

- Sandra PINOT (AIEM)

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à solliciter les autorités chargées de désigner les autres membres du Conseil d'Administration pour qu'elles fassent connaître leurs représentants,

AUTORISE Monsieur le Président ou son représentant à signer tout document se rapportant à la désignation des membres du Conseil d'Administration de l'Office.

Pour extrait conforme
Metz, le 29 novembre 2016
Pour le Président et par délégation
Le Directeur Général des Services

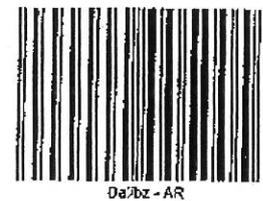

Hélène KISSEL

BORDEREAU D'ENVOI

Destinataire
Bureau du contrôle de légalité, de la coopération intercommunale et du conseil aux élus –
PREFECTURE DE LA MOSELLE –
9 place de la Préfecture – BP 71014 –
57034 METZ CEDEX 1 -

Désignation des pièces	Nombre	Observations
<i>Délibérations Réunion de Bureau - Lundi 28 novembre 2016.</i>		Contrôle de légalité
Point 25 – Projet de construction par LOGIEST de 12 pavillons en PSLA ZAC du Sansonnet à Metz : garantie d'emprunt PSLA. <i>X</i>	3	
<i>Annexe</i> : Convention financière. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Contrat de prêt Caisse d'Epargne <i>X</i>	2	
Point 26 – Réaménagement de la dette contractée à la Caisse des Dépôts par Metz Habitat Territoire. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Tableaux.	2	
Point 27 – Signature d'une convention avec le Crédit Foncier, partenaire du dispositif PASS'Logement. <i>X</i>	1	
Point 28.1 – Rattachement de Metz Habitat Territoire à MM : désignation des membres du CA.	1	
Point 28.2 – Rattachement de l'OPH de Montigny-lès-Metz à MM : désignation des membres du CA. <i>X</i>	1	
Point 29 – Signature du Protocole de Préfiguration dans le cadre du NPNRU. <i>X</i>	3	
<i>Annexe</i> : Protocole de préfiguration.	1	
Point 30 – Chaire "Attractivité et Nouveau Marketing Territorial" – Convention de partenariat. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Convention de partenariat.	1	
Point 31.1 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SAEM Tamm – Exercice 2015. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Rapport.	1	
Point 31.2 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SPL SAREMM – Exercice 2015. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Rapport.	1	
Point 31.3 – Examen du rapport annuel des représentants de MM au sein du CA de la SEM Metz Technopôle CESCO – Exercice 2015. <i>X</i>	1	
<i>Annexe</i> : Rapport.	1	
Nombre total des actes transmis : 10 délibérations dont 7 accompagnées d'annexes.		

PREFECTURE DE LA MOSELLE
D.C.T.A.J.
30 NOV. 2016
ARRIVEE
CONTRÔLE DE LÉGALITÉ



Fait à Metz, le 29 novembre 2016
Pour le Président
Le Directeur Général des Services

[Signature]
Hélène KISSEL